

ces hommes.  
ne rendit en-  
ent. Quelle  
et combien  
es en Euro-  
pe convien-  
de l'Améri-

ges leur mé-  
e notre part.  
n'ayant point  
chasse nous  
que du lard.  
ignal et de  
e nous com-  
otre nourri-  
même mois  
jusqu'au dé-  
prenant la  
de vent qui  
s canots qui  
pour se met-  
dans ce choc  
ans les autres  
e plus grand  
échappé au  
traversâmes  
nviter les ha-  
ure descente.  
furent entiè-  
es camper le  
ivière nom-  
ges entèrent  
ent plusieurs  
gibier est fort  
ussi en fines  
quelques jours.  
alte jusqu'au  
uit au poste  
rprendre nos  
chez les Sa-  
e est auprès  
us mêmes en  
vames à mi-  
s Renards ou  
que nous y  
ova quelques  
sçavoir s'il y  
is le village  
'il devait y  
e côté tous  
ment de Fran-  
tion, et or-  
pes y entrâ-  
ut prisepour  
nemis en eu-  
sauvèrent à

à l'exception de quatre dont on fit présent à nos Sauvages ; les quels après s'en être bien divertis, les tuèrent à coups de flèches.

Je fus avec peine témoin de cet horrible spectacle, et je ne pouvais accorder avec la façon dont nos Sauvages m'avaient paru penser quelques jours auparavant, le plaisir qu'ils prenaient à faire souffrir ces malheureux en les faisant passer par l'horreur de trente mois avant de leur ôter la vie ; j'aurais bien voulu leur demander s'ils n'apercevaient pas comme moi cette opposition de sentimens, et leur représenter ce que je vois de condamnable dans leur procédé, mais ceux des nôtres qui pouvaient me servir d'interprètes étaient de l'autre côté de la rivière, et je fus obligé de remettre à une autre fois à satisfaire ma curiosité.

Après ce petit coup de main nous montâmes la Rivière des Renards qui est toute pleine de Rapides, et dont le cours est d'environ treute cinq à quarante lieues. Le vingt quatre Août, nous arrivâmes au village des Puants, bien disposés à détruire ce que nous y trouverions d'Habitans, mais leur fuite avait prévenu notre arrivée, et nous ne pûmes que brûler leurs cabanes et ravager leur bled d'Inde qui leur sert de nourriture principale.

Nous traversâmes ensuite le petit Lac des Renards au bout du quel nous campâmes, et le lendemain jour de St. Louis, nous entrâmes après la Messe, dans une petite Rivière qui nous conduisit dans une espèce de Marais sur le bord du quel est située la grande habitation de ceux que nous cherchions. Leurs alliés les Saquis les avaient sans doute avertis de notre approche ; ils ne jugèrent pas à propos de nous attendre, et nous ne trouvâmes dans leur village que quelques femmes que nos Sauvages firent esclaves, et un vieillard qu'ils brûlèrent à petit feu sans paraître avoir aucune répugnance à commettre une action aussi barbare.

Cette cruauté me parut beaucoup plus marquée que celle qu'ils avoient exercé contre les quatre Sauvages que l'on avait pris dans le village des Saquis. Je saisis cette occasion et cette circonstance pour satisfaire la curiosité dont je vous parlais il y a un moment. Il y avait un de nos Français qui sçavait la Langue Iroquoise, je le priai de dire aux Sauvages que j'étais surpris de les voir faire souffrir avec

tant de plaisir un pareil supplice à ce malheureux vieillard, que le droit de la guerre ne s'étendait pas jusques là, et qu'il me semblait qu'une telle barbarie démentait les principes dans les quels ils m'avaient paru être à l'égard de tous les hommes. Un Iroquois prit la parole, et dit pour justifier les camarades ; que quand ils tombaient entre les mains des Renards et des Saquis, ils en recevaient des traitemens encore plus cruels, et que c'était la coutume parmi eux de traiter leurs ennemis comme ils en seraient traités s'ils étaient vaincus.

J'aurais fort souhaité sçavoir la Langue du Sauvage qui avait parlé pour lui montrer moi même ce qu'il y avait de défectueux et de condamnable dans sa réponse, mais il fallut me contenter de lui faire représenter que la nature, et particulièrement la Religion exigeaient que nous fussions humains les uns envers les autres ; que la modération devait nous conduire en tout ; que le pardon et l'oubli des maux que l'on nous fait est une vertu dont la pratique nous est expressément ordonné par le Ciel ; que je concevais bien qu'ils ne devaient point épargner les Renards et les Saquis, mais qu'ils ne fallait leur ôter la vie que comme à des Rebelles, et à des ennemis de l'Etat, et non pas comme à leurs Ennemis particuliers ; que leur vengeance était criminelle ; que descendre à des excès semblables à ceux dans les quels ils étaient tombés envers les cinq hommes dont ils avaient inhumainement prolongé la vie pour les faire mourir dans les tourmens les plus cruels, c'était en quelque sorte justifier la barbarie qu'ils leur reprochaient ; que le droit de la guerre permettait simplement d'ôter la vie à son Ennemi, et non pas de s'enyvrer, pour ainsi dire, de son sang, et de le plonger dans le désespoir en le faisant mourir par une autre voie que celle des armes, et dans un autre lieu que celui du combat ; enfin que c'était à eux à donner aux Saquis et aux Renards l'exemple de cette modération qui est le partage des bons cœurs, et qui fait admirer, et aimer la Religion Chrétienne, et conséquemment ceux qui la professent.

Je ne sçais si mon interprète ne rendit pas bien tout ce que je venais de dire, mais le Sauvage ne voulut jamais convenir qu'il était parti d'un faux principe. J'allais encore lui faire dire quelques raisons, lorsqu'on donna ordre de passer jusqu'au dé-